



## COMPARATIF ENTRE LES PROGRAMMES D'OCCUPATION ET D'INSERTION (CANTONAUX) À BAS SEUIL DANS LE CADRE DE L'AIDE SOCIALE ET LES OFFRES CITÉES

	POIAS	gadPLUS SA (entreprise sociale)	Programmes d'insertion communaux
<b>Groupe cible</b>	Tous les bénéficiaires de l'aide sociale	Bénéficiaires de l'aide sociale à partir de 25 ans	Tous les bénéficiaires de l'aide sociale
	En principe, taux d'occupation minimum d'env. 50 %	Taux d'occupation minimum de 50 %	Voir offres concrètes de la commune concernée
	Places IS auprès des partenaires stratégiques ou des sous-traitants	Place de travail au sein de gadPLUS SA	
	Formation, qualification, accompagnement	Pas de formation, pas d'accompagnement	
	Voir catégories programme de pilotage détaillé POIAS	Ne doivent pas relever d'une catégorie POIAS.	
<b>Assignment</b>	Partenaire stratégique POIAS <u>et</u> services des réfugiés ou services d'aide sociale en matière d'asile	Service social compétent <u>ou</u> tous les partenaires stratégiques POIAS <u>et</u> services des réfugiés	Service social compétent de la commune qui propose le programme d'insertion
	d'après le périmètre POIAS	Canton de Berne	Compétence communale
<b>Durée de la mesure</b>	6 mois, prolongation possible à 1 an	Contrat de travail à durée indéterminée	Selon le prestataire : durée déterminée ou emploi protégé de longue durée



<b>Salaire</b>	Aucun salaire	Salaire en remplacement de l'aide sociale. L'aide sociale matérielle couvre la différence permettant d'atteindre un salaire assurant le minimum vital.	Aucun salaire
<b>franchise sur les revenus/supplément d'intégration</b>	Uniquement supplément d'intégration possible	Uniquement supplément d'intégration possible	Uniquement supplément d'intégration possible